

Note

DESTINATAIRES : Employés de la Sépaq

DATE : Le 20 mars 2020

OBJET : Coronavirus (COVID-19) – Diminution au minimum du nombre d’employés sur les lieux de travail

Bonjour,

L'évolution du contexte de la COVID-19 nous amène maintenant à mettre en place des mesures supplémentaires, dont celle de réduire au minimum la présence des employés sur les lieux de travail, et ce, afin de favoriser le respect de la distanciation sociale demandée par la Santé publique. De cette façon, nous protégerons encore davantage la santé de notre personnel, de notre clientèle et de la population.

Ainsi, seules les personnes réalisant des activités jugées prioritaires ou indispensables, qui ne peuvent être faites en télétravail, resteront sur les lieux de travail. Cette mesure sera progressivement mise en place à compter de samedi matin jusqu'à ce que certaines tâches de fermeture des sites soient terminées. Par la suite, seules les personnes effectuant des tâches prioritaires ou indispensables demeureront sur les lieux de travail. Votre gestionnaire vous informera des procédures concernant votre établissement ou votre direction. Tous les employés prévus à l'horaire actuellement seront rémunérés.

De plus, à compter de samedi matin, les accès à nos territoires seront fermés aux visiteurs, et ce, afin de limiter les contacts et d'assurer la sécurité de tous. Nous exhorterons les Québécois à ne pas contourner la fermeture des guérites et à ne plus visiter les établissements du réseau jusqu'à nouvel ordre.

Nous continuons à nous ajuster à la situation afin de contribuer au maximum à l'effort collectif de lutte contre la propagation de la COVID-19.



Prenez soin de vous

Demeurons tous vigilants afin d'assurer notre santé, celles de nos proches et collègues ainsi que celle de l'ensemble de la population en appliquant les mesures d'hygiène et de distanciation sociale recommandées.

Toute personne pensant être atteinte du COVID-19 ou souhaitant obtenir des renseignements à ce sujet est invitée à visiter le site Web Quebec.ca/coronavirus ou à composer le 1 877 644-4545.

Enfin, si cette situation vous affecte, n'hésitez pas à faire appel à notre programme d'aide aux employés, 24/24 h, 7/7 jours :

1 855 480-2240

reception@optimasanteglobale.com

<http://www.optimasanteglobale.com/foire-aux-questions/>

Merci de votre collaboration et prenez soin de vous.

Le président-directeur général,

Jacques Caron